

Terme	Définition
Agent infectieux	Micro-organisme (c'est-à-dire une bactérie, un champignon, un virus) capable d'envahir les tissus organiques et de se multiplier.
Barrière	Équipement ou objet utilisé pour empêcher l'exposition de la peau, des muqueuses ou des vêtements du personnel aux éclaboussures ou souillures de matières potentiellement infectieuses.
Déchets biomédicaux	Déchets infectieux contaminés provenant d'un établissement de soins de santé, qui doivent être traités avant d'être jetés dans des sites d'enfouissement ou des réseaux séparatifs. Les déchets biomédicaux comprennent les déchets anatomiques humains, les cultures ou les échantillons d'origine humaine et animale (à l'exception de l'urine et des matières fécales), le sang liquide et les produits sanguins humains, les articles contaminés par du sang ou des produits sanguins qui laisseraient échapper du sang liquide ou semi-liquide s'ils étaient comprimés, les liquides organiques visiblement contaminés par du sang, les liquides organiques extraits au cours d'une opération chirurgicale ou d'un traitement ou à des fins diagnostiques (à l'exception de l'urine et des matières fécales), les objets pointus ou tranchants et le verre brisé qui est entré en contact avec du sang ou un liquide organique.
Désinfectant	Produit que l'on utilise sur des surfaces ou du matériel et des instruments médicaux pour les désinfecter. On applique du désinfectant sur des objets inanimés uniquement. Certains produits combinent un nettoyant et un désinfectant.
Désinfectant pour les mains à base d'alcool (DMBA)	Désinfectant liquide, en gel ou en mousse contenant de 70 % à 90 % d'alcool (p. ex., alcool isopropylique ou éthanol), que l'on utilise dans les situations cliniques pour réduire le nombre de micro-organismes se trouvant sur les mains non visiblement souillées. Les DMBA contiennent des émoullients qui réduisent l'irritation cutanée et permettent un lavage des mains plus rapide que lorsque l'on utilise du savon et de l'eau.
Désinfection	Inactivation de micro-organismes qui provoquent des maladies. La désinfection ne détruit pas les spores bactériennes. Le matériel médical doit être nettoyé à fond avant que l'on puisse procéder à une désinfection efficace. Voir également Désinfectant.
Dispositif médical à conception sécuritaire	Objet pointu ou tranchant sans aiguille ou matériel à aiguille utilisé pour extraire des liquides organiques, accéder à une veine ou à une artère ou administrer des médicaments ou d'autres liquides, muni d'un dispositif ou d'un mécanisme de sécurité intégré qui permet de réduire de façon efficace les risques d'incident. Les dispositifs sécuritaires doivent être approuvés par Santé Canada. En Ontario, la loi exige l'utilisation d'aiguilles de sécurité.

Terme	Définition
Établissement de soins de santé	Ensemble d'éléments relatifs à l'infrastructure physique soutenant la prestation de services liés à la santé. Un établissement de soins de santé ne comprend pas la maison du client/patient/résident ni les cabinets de médecins, de dentistes ou d'autres professionnels de la santé où des soins de santé peuvent être prodigués.
Évaluation du risque	Évaluation de l'interaction entre le fournisseur de soins de santé, le patient et l'environnement visant à mesurer le risque de contracter ou de transmettre une infection afin de savoir quelles mesures de protection mettre en place.
Fabricant	Personne, partenariat ou association constituée qui fabrique du matériel médical et qui le vend sous son propre nom ou sous une marque de commerce, un concept, un nom commercial ou un autre nom ou une autre marque qu'elle détient ou contrôle.
Fournisseur de soins de santé	Toute personne offrant des soins à un client/patient/résident. Il peut s'agir, sans s'y limiter, des personnes suivantes : travailleurs des services d'urgence, médecins, dentistes, infirmières, thérapeutes respiratoires et autres professionnels de la santé, préposés aux services de soutien à la personne, enseignants cliniques, étudiantes et étudiants et travailleurs de soins de santé à domicile. Dans certains lieux de soins, les bénévoles donnent des soins et sont alors considérés comme des fournisseurs de soins. Voir également personnel ci-dessous. Dans certains établissements non destinés aux soins actifs, les bénévoles pourraient dispenser des soins et seraient alors considérés comme fournisseurs de soins de santé. Voir également Personnel.
Hygiène des mains	Élimination de la saleté visible et élimination ou suppression des micro-organismes transitoires se trouvant sur les mains.
Matériel médical	Instrument, appareil, dispositif ou autre article, employé seul ou autrement, conçu par le fabricant pour un usage humain aux fins suivantes : diagnostic, prévention, surveillance, traitement ou atténuation d'une maladie, d'une blessure ou d'une incapacité; investigation, remplacement ou modification d'une partie de l'organisme ou d'un processus physiologique; fécondation artificielle.
Mesure de contrôle de l'environnement	Mesures physique ou mécanique mise en place dans les établissements de soins actifs pour réduire le risque de transmission des infections aux fournisseurs de soins de santé ou aux patients.
Mesure technique	Mesure physique ou mécanique mise en place pour réduire le risque d'infection du personnel ou des patients (p. ex. système de chauffage, de ventilation ou de conditionnement de l'air, design des chambres, installation de lavabos réservés au lavage des mains).

Terme	Définition
Micro-organisme	Forme de vie microscopique imperceptible à l'œil nu et qui peut causer une infection.
Milieu de soins de santé	Lieu où des soins de santé sont prodigués, y compris les établissements qui dispensent des soins d'urgence, les hôpitaux, les établissements qui dispensent des soins continus complexes, les hôpitaux de réadaptation, les foyers de soins de longue durée, les établissements de santé mentale, les cliniques externes, les centres et les cliniques de santé communautaires, les cabinets médicaux, les cabinets dentaires, les cabinets d'autres professionnels de la santé et les soins à domicile.
Nettoyage	Élimination physique de matières étrangères (p. ex., poussière et saleté) et de matières organiques (p. ex., sang, sécrétions, excréments et micro-organismes). Le nettoyage élimine physiquement les micro-organismes sans les tuer. Il est effectué avec de l'eau, des détergents et une action mécanique.
Nettoyage suivant un congé ou un transfert	Nettoyage approfondi de la chambre ou de l'espace du lit d'un client/patient/résident à la suite de son congé, de sa mort ou de son transfert, visant à éliminer les micro-organismes contaminants qui pourraient être transmis aux occupants subséquents ou au personnel. Dans certains cas, le nettoyage suivant un congé ou un transfert pourrait être effectué après l'abandon de certains types de précautions supplémentaires.
Objet pointu ou tranchant	objet pouvant servir à ponctionner ou à couper (p. ex., aiguilles, seringues, lames, verre.
Personnel	Toute personne qui exerce des activités dans des établissements où des soins de santé sont prodigués, y compris les fournisseurs de soins de santé. Voir également Fournisseur de soins de santé.
Point de service	Endroit où les trois éléments suivants sont réunis : le client/patient/résident, le fournisseur de soins de santé et les soins ou les traitements qui supposent un contact avec le client/patient/résident. Ce concept est employé pour rendre les produits d'hygiène des mains facilement accessibles au personnel en les plaçant le plus près possible de l'endroit où a lieu le contact avec le client/patient/résident, c'est-à-dire à portée de la main. Le fournisseur de soins devrait pouvoir accéder aux produits se trouvant au point de service sans devoir quitter l'environnement du client/patient/résident, afin de pouvoir s'en servir au moment voulu.
Précautions supplémentaires (PS)	Précautions (c.-à-d., précautions contre les contacts, l'exposition aux gouttelettes et la transmission par voie aérienne) nécessaires en plus des pratiques de base afin de se protéger contre certains pathogènes ou certaines présentations cliniques. Ces précautions sont fondées sur la méthode de transmission (p. ex., contact, gouttelettes, voie aérienne).